

CONTRE-REFORMES DE L'EDUCATION / NE JETONS PAS L'EPONGE !

Le dénominateur commun à toutes les réformes qui se sont succédées dans l'Éducation Nationale ces dernières années ne saurait être autre que la volonté du gouvernement de rogner toujours plus sur le budget d'un ministère jugé trop coûteux. Si ces réformes avaient été décidées dans le but de permettre à tous les élèves de réussir le mieux possible, elles n'auraient certainement pas été prises dans l'urgence, sans aucune concertation avec les personnels sur le terrain et ne s'accompagneraient assurément pas de la réduction toujours plus grande de postes d'enseignants, de personnels de vie scolaire et d'entretien. Pour mémoire, **8700** postes ont été supprimés en 2007, **11200** en 2008, **13500** en 2009. Nous savons d'ores et déjà que ce sont **16000** postes qui seront supprimés en 2010. Mais derrière les économies, l'ensemble des fronts ouverts ces dernières années par les diverses réformes sont d'une grande cohérence idéologique, et dessinent, de la maternelle à l'Université, un modèle d'éducation néo-libéral, conservateur et autoritaire : monotonie d'un déterminisme social généralisé rompue par quelques exceptions financées à base de bourses au mérite.

Voici quelques clés pour comprendre les réformes du secondaire, quelques idées pour construire ce qui pourrait être N'Autre École, et quelques pistes pour lutter au quotidien.



Les mots-clé des contre réformes	<i>Les effets</i>	<i>Des propositions pour (ré)agir</i>
Socle Commun	Smic scolaire, école à 2 vitesses, programmes rétrogrades, méli-mélo disciplinaire, Bivalence imposée.	Se concerter : que veut-on vraiment transmettre à nos élèves ? Revendiquer à long terme un collège et un lycée polytechniques où les savoirs intellectuels et manuels seraient équilibrés.
Compétences	Concept issu du monde de l'entreprise, Faux débat pédagogique mais vrai débat idéologique, Des élèves moins protégés sur le marché du travail.	Revoir nos formes d'évaluation pour vraiment aider les élèves à apprendre, Se débarrasser de la note chiffrée.
Contractualisation	Logique d'entreprise (attributions de moyens en fonction d'objectifs chiffrés) et mise en concurrence des établissements.	Refuser collectivement de signer ces contrats.
Conseil pédagogique	Diviser pour mieux régner, Faire passer la contractualisation et le socle commun.	Les décisions concernant les orientations pédagogiques doivent être prises par les personnels, en Assemblée Générale.
Les RAR remplacent les REP	Raréfaction des moyens, Rien à faire des élèves en difficultés.	Exiger de la concertation entre PE et professeurs des collèges et lycées, Évaluer nos propres besoins et se battre pour les obtenir.
Label « Lycée des Métiers » (pour les LP), Bac Pro en 3 ans	Financement soumis aux industriels locaux, inégalité territoriale de l'offre de formation, sous traitance de la formation professionnelle des élèves en difficultés au MEDEF.	Péréquation des moyens sur le territoire, maîtrise de la carte de formation par l'école, Revenir à une offre de formation diversifiée et contrôlée par l'école.
Certifications	Individualisation à outrance des parcours, nivellement par le bas, casse des conventions collectives (plus de diplômes garantissant un certain niveau de rémunération).	Réaffirmation de diplômes nationaux qualifiants.
Réforme des Lycées	Réduction drastique des heures d'enseignement, attribution arbitraire des TD dédoublés. Les établissements doivent gérer la pénurie !	De vrais temps de remédiation, Moins d'élèves par classe.
Note de Vie Scolaire	Retour au zéro de conduite, Double peine pour les élèves.	REFUSER DE LA METTRE !
Heures supplémentaires	Suppressions de postes, Travail bâclé, Allongement de la durée de travail pour tous à court terme.	Refuser les heures supplémentaires au-delà de l'heure impossible, exiger des créations de postes et une vraie augmentation des salaires et exiger un temps de concertation inclus et payé.
Accompagnement éducatif, Aide personnalisée	favorise la suppression de la remédiation et remplace des heures postes par des heures supplémentaires.	Pas d'heures supplémentaires pour les profs ni pour les élèves ! Travaillons autrement, avec des effectifs réduits !
Masterisation des concours, Casse des IUFM	Boucherie humaine et pédagogique : arrivée de nouveaux enseignants non formés qui débütent en milieu sensible, Renforcement et assise du pouvoir hiérarchique des chefs d'établissement (pouvoir sur le recrutement).	Repenser à la base la formation professionnelle des enseignants, Repenser les affectations des néo-titulaires, Maintien du stage d'un an.

QUE FAIRE AU QUOTIDIEN ?

- Organiser des heures d'informations syndicales pour échanger, se concerter sur notre lieu et notre temps de travail pour évaluer les moyens dont nous avons besoin et se battre pour les obtenir,
- Faire preuve de solidarité avec les collègues précaires, les élèves sans-papiers,,
- Refuser les heures supplémentaires : chaque heure acceptée en plus de celle qui est imposable (la 19ème heure pour les certifiés, la 16ème pour les agrégés) permet les suppressions de postes,
- Refuser collectivement de mettre en place les remplacements à l'interne ,
- Boycoter ou neutraliser les Conseils Pédagogiques pour ne pas qu'ils deviennent un outil de flicage de notre liberté pédagogique, de division des enseignants et le vecteur de la mise en place des nouvelles contre-réformes,
- Refuser l'aide individualisée, l'aide personnalisée, l'accompagnement éducatif : revendiquer de vrais temps de remédiation pour les élèves, compris dans le temps de travail des enseignants et des élèves (par exemple 3 enseignants pour 2 classes) ; revendiquer les postes nécessaires pour cette remédiation,
- Développer les dispositifs relais internes aux établissements pour venir en aide aux élèves en voie de déscolarisation
- Refuser de mettre la note de vie scolaire : halte à la double peine et aux méthodes rétrogrades,
- Le CA est un lieu qui garantit l'illusion démocratique dans le fonctionnement des établissements. Si nous décidons de participer à ce jeu de dupes, soyons-en conscients. Rappelons que le CA n'a pas de pouvoir impératif. Lorsqu'il s'exprime sur les moyens attribués à l'établissement (DHG), il ne se prononce que sur leur répartition et non pas sur leur quantité. Ce que nous obtenons, nous l'obtenons grâce à la mobilisation de tous et de toutes, pas dans une instance de cogestion !
- Se syndiquer pour se former, s'informer et agir ensemble pour décider nous-mêmes des réformes dont l'éducation a besoin.

C'EST NOUS QUI TRAVAILLONS, C'EST NOUS QUI DECIDONS ! REPRENONS EN MAIN L'AVENIR DE L'ECOLE !